

**Arrêté n°2023 – 58 portant proclamation des résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Droit et Science Politique**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,*

*Vu l'arrêté n°2023-41 relatif à l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Droit et Science Politique,*

**Arrête**

**Article 1 :**

Suite au scrutin en date du mardi 21 novembre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Droit et Science Politique.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

**Collège II – Usagers**

Sièges à pourvoir : 11  
Inscrits : 2437  
Votants : 253  
Bulletins blancs ou nuls : 13  
Suffrages valablement exprimés : 240  
Quotient électoral : 21,82

**Ont obtenu :**

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste « Par vous, pour vous »	190	8	1	9
Liste « AER Engagé.es Ecolos et Solidaires »	50	2	/	2

**Sont déclarés élus :**

Titulaires	Suppléants
BRAHIM Ahmed	ABRAHAM Léa
SCHMITT Aurore	AQUILAS MUSEMA MBO Jean-Yves
ASDRUBAL Louis	GAUDRY Flavie
CHEP Carla	BELKHEIR Ali Yazid
BOUZIDI-BOURGEOIS Celian	SAYOURI Imane
COULON Domitille	MOHAMED Louis
DEVOUGE Louis	COULON Constance
ABOUBAKAR TAHAR Merem	SONNET Jules
COCHART Remy	LITTIERRE Solène
MARTZ Louis	CHEVALIER Luc
RIZOTTI Fatou	MAREE CLAISSE Erine

**Article 2 :**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 24/11/2023



le 24/11/2023  
Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 24/11/2023  
Mis en ligne le : 24/11/2023